



RCS : ARRAS

Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00135

Numéro SIREN : 335 259 990

Nom ou dénomination : RACING CLUB DE LENS

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2012 sous le numéro de dépôt 5669

RACING CLUB DE LENS

Société Anonyme Sportive Professionnelle
au capital de 9.294.875 euros
Siège social : Stade Bollaert – avenue Alfred Maes – 62300 Lens
335 259 990 RCS Arras

EXTRAITS DU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 SEPTEMBRE 2012

GREFFE DU TRIBUNAL

- 8 NOV. 2012

DE COMMERCE D'ARRAS

L'an deux mille douze le vingt-huit septembre à quatorze heures,

Les membres du Conseil d'Administration de la société Racing Club de Lens se sont réunis à La Gaillette, 33 rue Arthur Lamendin à AVION (62) sur convocation du Président,

Monsieur Luc DAYAN préside la séance en sa qualité de président du Conseil administration et constate que le Conseil réunissant la présence effective d'au moins la moitié de ses membres, ainsi qu'en atteste la feuille de présence émarginée lors de l'entrée en séance peut valablement délibérer.

La société MAZA SIMOENS, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée est absente et excusée.

Le président de séance fait tout d'abord donner lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Activité au cours du premier trimestre juillet-septembre 2012
2. Comptes au 30 juin 2012
3. Autorisation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage de la rénovation du Stade avec la Région
4. Autorisation de la dissolution confusion de la filiale SANG ET OR DIFFUSION
5. Autorisations de renouvellement des cessions de créances professionnelles :
 - Au profit du Crédit Agricole Nord de France
 - Au profit de la Caisse d'Epargne
6. Questions diverses

(...)

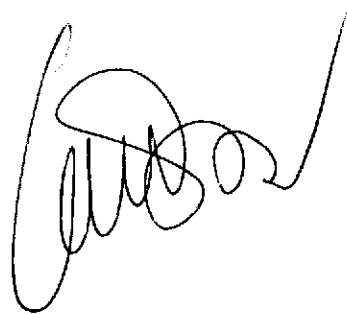
6°) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président rappelle que Monsieur Serge DORE, directeur général délégué a démissionné de son mandat le 25 juin 2012 sans que le Conseil en est officiellement pris acte.

En conséquence, le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Serge DORE de son mandat de directeur général délégué et décide de ne pas le remplacer. Monsieur Luc DAYAN assumera seul le mandat social de directeur général de la Société

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Luc Dayan', written in a cursive style.